

Appel à candidatures pour siéger en qualité de personnalité extérieure au sein du Conseil d'administration de l'Université d'Orléans

Objet de l'appel à candidatures

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité.

Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale.

Près de 18 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire.

Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90 pays représentés. Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets dans le cadre des Investissements d'Avenir, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales.

Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche. Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche. Les dispositifs d'accueil et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants et des adultes contribuent à faire de l'Université d'Orléans un acteur majeur du développement territorial.

Le conseil d'administration a pour rôle de déterminer la politique de l'établissement. A ce titre, il vote notamment le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance et le budget de l'université.

En application des dispositions en vigueur du code de l'éducation et des statuts de l'Université d'Orléans, cette instance comprend trente-six membres, dont quatre personnalités extérieures désignées à titre personnel, après un appel public à candidatures, répondant aux profils suivants :

- un(e) personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise;
- un(e) représentant(e) des organisations représentatives des salariés;
- un(e) représentant(e) d'une entreprise employant moins de 500 salariés;
- un(e) représentant(e) d'un lycée public de la Métropole orléanaise comportant des classes d'enseignement supérieur.

Le siège de représentant(e) d'un lycée public de la Métropole orléanaise comportant des classes d'enseignement supérieur sera très prochainement vacant et doit être pourvu.

Conditions et modalités de désignation :

Une personnalité extérieure ne peut siéger au sein d'un même établissement dans plus d'un des conseils ou commissions suivants : conseil d'administration, commission de la formation et de la vie universitaire, commission de la recherche.

Les enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels non enseignants en fonction dans l'établissement ne peuvent être désignés au titre de personnalité extérieure.

Mandat des personnalités extérieures membres du conseil d'administration de l'Université d'Orléans

Les membres du conseil d'administration se réuniront le vendredi 6 février 2026 pour la désignation de la nouvelle personnalité extérieure, sur la base des candidatures réceptionnées jusqu'au vendredi 23 janvier 2026 à 12h.

Le mandat des personnalités extérieures du conseil d'administration est d'une durée de quatre ans. Il est renouvelable.

Toutes les personnalités extérieures siègent à part entière et ont voix délibérative au sein du conseil d'administration.

Elles siègent à titre bénévole.

Modalités de dépôt de candidatures

Les candidatures peuvent être adressées sous format numérique aux deux adresses suivantes : president@univ-orleans.fr et saj@univ-orleans.fr, **au plus tard le vendredi 23 janvier 2026 à 12h** et doivent comprendre obligatoirement :

- **le formulaire de candidature joint en annexe 1, dûment rempli, signé et daté ;**
- **une copie d'une pièce d'identité ;**
- **un curriculum vitæ ;**
- **une lettre d'intention.**

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au service des affaires juridiques : M. Sébastien COVIAUX au 02.38.49.49.57, Mme Camille AMELINEAU au 02.38.56.78.24, Mme Marlène SUKIENNIK au 02.38.49.25.51, M. Kevin JOINNIN au 02.38.49.47.97, ou Mme Julienne NEUHAUS au 02.38.41.72.25.

Courriel : saj@univ-orleans.fr



DECLARATION DE CANDIDATURE

**POUR SIEGER EN QUALITÉ DE PERSONNALITÉ EXTERIEURE
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ D'ORLEANS**

**EN TANT QUE REPRESENTANT D'UN LYCEE PUBLIC DE LA METROPOLE
ORLEANAISE COMPORTANT DES CLASSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

A déposer avant le vendredi 23 janvier 2026 à 12h

NOM USUEL :

PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

TÉLÉPHONE :

Fait à

Signature du candidat

Le

Merci de bien vouloir joindre à cette candidature :

- une copie d'une pièce d'identité,
- un curriculum vitæ,
- une lettre d'intention.